

Compte Rendu du Conseil Municipal du 9 Avril 2005

L'an deux mil cinq, le neuf avril,

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Hilaire du Touvet, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Saint-Hilaire du Touvet, sous la présidence de Monsieur Pierre BOISSELIER, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 12

Date de la convocation : 30 mars 2005

Étaient présents : Anne BLONDEAU, Pierre BOISSELIER, Jean-Louis CHOQUET, Marie-Louise CHRISTOPHEL, Gabriel COUTURIER, Armand DUMONT, Véronique MENZEL, Alain MONNOT, Dominique ROLLAND.

Absent excusé : Jacques PLUMEJEAUD

Secrétaire de séance : Marie-Louise CHRISTOPHEL

A 10 h 30, le Maire déclare la séance ouverte.

I) Travaux

Ø Choix des entreprises retenues pour la construction de la Salle Hors Sacs

Monsieur le Maire expose que la consultation des marchés de travaux pour la construction de la Salle Hors Sacs a été effectuée en 2 procédures conformément aux dispositions du code des marchés, à savoir :

- P dans la limite de 20% du montant total des lots de l'opération, en procédure adaptée soit pour les lots 4 – 5 – 7 – 10 – 11 – 12.
- P le montant total de l'opération étant compris entre 230.000€ et 5.900.000€ pour le reste des lots en procédure négociée.

Le Maire présente le rapport article 75 du Code des Marchés en date du 9 avril 2005, concernant l'appel d'offres en procédure adaptée pour les travaux de construction de la Salle Hors Sacs.

Les conclusions de ce rapport sont reprises ci-dessous.

Les entreprises retenues par la Personne Responsable du Marché (PRM) pour effectuer les travaux de construction de la salle hors sacs sont :

Société	Ville	Montant HT	Lot n°	Travaux
PORTIS OTIS	VENISSIEUX	7 339.00 €	4	Portes Sectionnelles
ASMI	ST MARTIN D'HERES	2 153.40 €	5	Serrurerie
PCI	LE PONT DE CLAIX	8 150.00 €	7	Plâtrerie
C.R.S.M.	GRENOBLE	12 763.02 €	10	Carrelage - Faïence

Société	Ville	Montant HT	Lot n°	Travaux
BOYER BRUNET	LE VERSOUD	9 826.76 €+ avenant de 6 024.80 €soit 15851.56 €	11	Peintures
S.T.A.I.P.P	LA TOUR DU PIN	1 284.26 €	12	Faux Plafonds

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser le Maire à signer les marchés correspondants aux lots n°4 – 5 – 7 – 10 – 11 et 12 et toutes pièces nécessaires à leurs exécutions.

Le Maire présente le rapport article 75 du Code des Marchés en date du 9 avril 2005 concernant l'appel d'offres en procédure négociée pour les travaux de construction de la Salle Hors Sacs.

Les conclusions de ce rapport sont reprises ci-dessous.

Les entreprises retenues par la Commission d'Appel d'Offres (CAO) du 9 avril 2005 et la personne responsable du marché (PRM) pour effectuer les travaux de construction de la salle Hors sacs sont :

Société	Ville	Montant HT	Lot n°	Travaux
PARETI	LE TOUVET	165 699.22 €	1	Maçonnerie - VRD
B3D	LE SAPPEY EN CHARTREUSE	68 651.69 €	2	Charpente – Couverture Zinguerie
ACEM	ST MARTIN D'HERES	20 987.80 €	3	Etanchéité
OGGI	DOMENE	28 454.80 €	6	Menuiseries - Vitrierie
REAME	ST PIERRE D'ENTREMONT	28 807.90 €	8	Electricité – Courants Faibles
REYNAUD	LE CHEYLAS	25 583.96 €+ Option de 2 462.00 € soit 28 045.96 €	9	Plomberie Sanitaire

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser le Maire à signer les marchés correspondants aux lots n°1-2-3-6-8 et 9 et toutes pièces nécessaires à leurs exécutions.

Le commencement des travaux est prévu pour Mai 2005.

II) Questions diverses

Ø Réunion sur le Traité Constitutionnel

Le Maire rappelle que la réunion d'informations concernant le Traité Constitutionnel aura lieu à la Salle Polyvalente de Saint-Pancrasse, le Jeudi 14 avril 2005 à 20 h 30.

Ø Camping

Deux offres d'emploi ont été reçues pour le camping :

- . la première, d'une personne sans qualification qui cherche un petit travail ;
- . la deuxième, de Melle FERRUS qui répond plus à nos attentes c'est-à-dire la

reprise de la gestion du camping, Monsieur BOISSELIER va lui demander de participer à la préparation du dossier de subvention.

Ø **Réunion Sécurité du Village**

Monsieur DUMONT a contacté le service des routes pour connaître les noms des cabinets extérieurs capables d'analyser les problèmes de sécurité sur le CD 30 et de trouver leur solution. Un cahier des charges de cette étude peut d'ores et déjà être établi et proposé par Monsieur DUMONT à une prochaine réunion de la commission « sécurité routière ».

***La prochaine séance du Conseil Municipal est fixée
au Jeudi 19 Mai 2005 à 20h30***

La séance est levée à 10h55.